



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 18 juillet 2019

Epidémie de dengue à La Réunion : vigilance et mobilisation attendue pendant l'hiver austral

Du 1er au 7 juillet 2019, 101 cas ont été confirmés. La mobilisation de l'ensemble des acteurs (autorités sanitaires, services de l'Etat, collectivités locales, associations, population...) a contribué à une forte baisse du nombre de cas de dengue sur l'île. Cependant, c'est au moment où la circulation du virus est la plus faible, notamment en période d'hiver austral, que **la mobilisation doit être maintenue afin de limiter les risques d'un nouveau départ épidémique** au prochain été austral. Le dispositif hivernal repose sur l'identification précoce des malades déclarant des symptômes. Aussi les Réunionnais sont invités à consulter un médecin dès l'apparition des symptômes (forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et/ou articulaires, sensation de grande fatigue).

Situation épidémiologique au 18 juillet 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

La tendance à la baisse globale du nombre de cas de dengue observée ces dernières semaines se poursuit, en particulier dans le sud de l'île (Saint-Pierre, Saint-Louis).

Concernant les communes de l'ouest, une tendance à la stagnation est observée pour Saint-Paul, Le Port et Saint-Leu (à l'exception de La Possession où le nombre de cas diminue).

Dans le nord, le nombre de cas diminue à Saint-Denis et à Sainte-Marie.

Dans l'est, des cas persistent à Bras-Panon et Saint-Benoît.

DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 24 300 cas autochtones confirmés** (soit plus de 17 530 cas depuis le 01/01/2019)
- **783 hospitalisations** (dont 628 hospitalisations depuis le 01/01/2019)
- **2 338 passages aux urgences** (dont 1 863 passages aux urgences depuis le 01/01/2019)
- **Plus de 74 200 cas cliniquement évocateurs** (dont plus de 47 800 cas depuis le 01/01/2019)
- **18 décès, dont 10 directement liés à la dengue.** (Depuis le 01/01/2019 : 12 décès, dont 7 directement liés à la dengue).

Groupement d'Intérêt Public - Lutte Anti-Vectorielle (GIP-LAV)

Les partenaires institutionnels du GIP-LAV ont été conviés le 18 juillet en préfecture. Cette réunion a permis de présenter la situation épidémiologique. Le préfet a rappelé l'importance de maintenir la réactivité sur la lutte anti-vectorielle, en mobilisant et coordonnant les moyens des différents acteurs dans les semaines à venir.

TOUS CONCERNÉS, AGISSONS !

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

